

AGROPOLE DE BRETENIERES

**Une Agropôle en cohérence et complémentarité de la base existante
scientifique, technologique et entreprises pour :**

- ⇒ Mutualiser des compétences de haute technologie.
- ⇒ Renforcer la performance des entreprises.
- ⇒ Développer l'attractivité du Territoire.

Une réponse à la compétitivité en se mettant en position de pro-activités
vis-à-vis de l'évolution de la demande nationale, européenne et internationale.

SOMMAIRE

Situation - Enjeux	p. 4
Le Domaine de Bretenières	p . 6
Calendrier	p. 7
Le projet d'Agropôle	p. 8
Descriptif de l'avant-projet	p. 9

ANNEXES

- ANNEXE 1 : Photo du site de Bretenières.
- ANNEXE 2 : Carte du Grand Dijon identifiant le CHU, le Grand Campus, l'INRA Dijon, le projet ERASME, le Parc Mazen-Sully, Bretenières.
- ANNEXE 3 : Dijon, une position en étoile facilitant les échanges.
- ANNEXE 4 : Dijon, ville la plus attractive pour les entreprises.
- ANNEXE 5 : Informations sur les entreprises présentes sur le site.
Besoins exprimés par l'INRA, le Pôle du Ministère de l'Agriculture avec l'Université de Bourgogne, DIJON CEREALES.

SITUATION - ENJEUX

- ⇒ *Partir du site scientifique historique et pionnier (création de l'INRA en 1946) pour en faire un catalyseur technologique et économique en ce début de XXI^{ème} siècle pour Dijon, la Côte-d'Or et la Bourgogne.*
- ⇒ *Ce site est emblématique pour l'INRA dans sa fonction de développement de l'agronomie et de l'alimentaire.*

SITE EMBLEMATIQUE POUR L'INRA

- ⇒ Pendant 50 ans, le Domaine de Bretenières a permis à l'INRA de donner à Dijon, la Côte-d'Or et la Bourgogne un grand centre de recherche et de développement dont les thématiques et les résultats ont largement bénéficié aux activités économiques : agriculture et industrie de la Bourgogne, en France et à l'international.
- ⇒ Pendant 50 ans, Dijon, la Côte-d'Or et la Bourgogne ont permis à l'INRA, par le biais du Domaine de Bretenières, de réaliser pleinement son œuvre de recherche et de développement, permettant à des hommes et des femmes de concrétiser dans les meilleures conditions individuelles et collectives leurs projets scientifiques.
- ⇒ Loin et haut, le Centre INRA de Dijon avec le Domaine de Bretenières a pu porter le nom de Dijon et de la Bourgogne en Europe et à l'international.
- ⇒ Chargé de tant de richesses liant le Centre INRA de Dijon à son Territoire, c'est également une dimension éthique qui fait partie de la culture scientifique, technologique de ce Domaine.
- ⇒ Le Grand Dijon, la Côte-d'Or et la Bourgogne, cette terre de culture dans tous les termes, consciente de la portée de ses racines veut permettre aux jeunes générations scientifiques et d'entrepreneurs technologiques de signer leur réussite sur ce Territoire comme le firent si bien les : Buffon, Lieutet-Jacotos, Claude Martin, Paul Thénard... et de grands capitaines de l'industrie tel que les Lescure...
- ⇒ Aux marches de l'Europe, l'action économique à Dijon en Côte-d'Or et en Bourgogne ne veut pas simplement s'inscrire dans la modernité des échanges, mais d'abord plonger ses racines dans la dynamique entrepreneuriale, seule capable de donner du sens à l'alliance étonnante de la recherche et de l'activité économique, en vue de construire une démarche durable.

SITE D'ACCUEIL ET D'ANIMATION POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le projet d'Agropôle à Bretenières est un projet FEDERATEUR, AMBITIEUX, COHERENT, TRANSVERSAL, à vocation économique et technologique, totalement ouvert sur la compétitivité et sur l'offre attractive à l'implantation.

⇒ Face :

- A l'émergence de nouveaux besoins des marchés et à l'interférence des phénomènes (production - transformation).
- Aux chocs technologiques brutaux.
- A l'accélération des cycles économiques.
- A l'exacerbation de la concurrence européenne et internationale.
- A l'irréversible mondialisation de l'économie.

⇒ Parce que "Pour nous, rappelait Henri VINCENOT, manger n'est pas seulement une affaire d'estomac", le Grand Dijon, la Côte-d'Or et la Bourgogne, veulent faciliter la construction économique d'un projet global d'exception "Agropôle", en partant :

- Du sol à la plante.
- De la plante à la transformation.
- De la transformation au plaisir de l'alimentation.
- Dans une méthode de gestion "Traçabilité - Sécurité".

Seule la mobilisation pour une démarche INNOVANTE et ORIGINALE, d'impulsion TRES TECHNOLOGIQUE permettant de mieux appréhender, comprendre et de faciliter la mise en application économique de solutions performantes, devient la réponse appropriée pour un développement durable.

⇒ Puiser au plus profond de soi pour mieux réaliser son œuvre, c'est donner à chacun la possibilité de se réaliser soi-même avec les autres.

Ce projet est aussi une réponse sociétale.

LE DOMAINE DE BRETENIERES

- Superficie de 140 hectares.
- Des serres de grandes tailles, serre expérimentale.
- 3 Bâtiments type laboratoires + bureaux d'environ 1 200 m² chacun (dont 800 m² environ hors parties communes - couloirs, escalier, hall).
- Une base de vie : hôtellerie, restauration, salle de réunion.

CALENDRIER

⇒ Dans le cadre de sa politique de regroupement des compétences et de réorganisation, le Centre INRA de Dijon :

- Renforce son implantation sur son site à Mazen-Sully.
- Libère les bâtiments (environ 3 600 m²) du site de Bretenières, à l'exception de l'exploitation agricole qui reste la propriété de l'INRA pour poursuivre ses programmes.
Ce domaine peut être aussi à la disposition du Grand Campus et de l'Agropôle.

⇒ En 2007, les 3 bâtiments, les serres, la base de vie, le foncier autour de ce site, sont offerts à la vente.

Selon l'acquéreur et la destination qu'il entendra donner au site, l'INRA développera ou ne développera pas de relations liées à ses activités sur la base contractuelle de location.

LE PROJET D'AGROPOLE

⇒ Après discussion préalable avec :

- Le Centre INRA de Dijon ;
- Les entreprises présentes actuellement sur le site dans le cadre de leur relation contractuelle avec l'INRA ;
- Le Grand Dijon ;
- L'Agence de Développement DIJON DEVELOPPEMENT ;

le Président de l'Agglomération dijonnaise, François REBSAMEN, a informé par lettre la Présidence de l'INRA de son intention d'étudier avec le Président du Conseil Régional de Bourgogne, François PATRIAT, la possibilité d'une nouvelle affectation du site de Bretenières dans le cadre d'un projet Agropôle.

⇒ A ce courrier, la Direction Générale de l'INRA avait manifesté son intérêt vis-à-vis de cette initiative.

⇒ Un Comité de Pilotage a été constitué pour ce projet.

Il réunit :

- Le Centre INRA de Dijon.
- L'Université de Bourgogne.
- Le Ministère dans le cadre du Pôle.
- Le Grand Dijon.
- Le Conseil Régional de Bourgogne.
- L'Agence de Développement DIJON DEVELOPPEMENT.

DESCRIPTIF DE L'AVANT-PROJET

⇒ Acteurs identifiés et déclarés intéressés à ce jour :

- Les entreprises déjà présentes sur le site (venues à Bretenières en raison des compétences de l'INRA).
Elles souhaitent naturellement poursuivre cette relation technologique dans ce nouveau contexte.
 - DARBONNE : Plantes aromatiques, asperges, fraisiers.
 - BIORIZE : Production de micro-organismes pour amélioration physiologique de la plante.
 - COOPD'OR - STL (filiale de DIJON CEREALES) : R&D appliquée à l'oignon.
- Une entreprise candidate à venir pour y développer certaines activités :
 - SEDIAG : Fabrication de diagnostics pour les maladies des plantes, cultures maraîchères, vigne, arbre, virologie de la vigne.
- DIJON CEREALES :
 - Pôle DAMIER VERT concernant les nouvelles variétés de céréales.
Et y associer à court terme le Service Technique de la Chambre d'Agriculture et les Services Techniques Nationaux tels que ARVALIS (céréales à pailles, maïs), le CETIOM (secteur oléagineux et protéagineux), et l'ITB (Institut de la Betterave).
Il faut déboucher à terme sur un pôle végétal orienté vers l'optimisation, en y associant les semenciers et les multinationales de la phytopharmacie.
 - Pôle Meunerie :
Tout un travail important d'innovation est à réaliser pour mettre en valeur les productions à base de céréales de la Bourgogne. B.T. (Bourgogne Terre de culture), réunit déjà les thématiques : Blé (Dijon céréales), farine (Dijon céréales meunerie) et pain (Eurogerm, Panidor – Point chaud).
Ce Pôle constitue un projet majeur dans la réponse à l'appel à projet : Pôle de Compétitivité.
- Centre INRA de Dijon :
 - L'unité de pré-développement vitro (UP Vitro) actuellement sur le site Mazen (Campus) irait à Bretenières dans le cadre du projet d'Agropôle.
- Le Pôle dijonnais (projet de Pôle de Compétence du Ministère de l'Agriculture).
 - Développement de la plate-forme pour des licences et masters professionnels (Institut Buffon).

⇒ Objectifs de l'Agropôle

- Regrouper des starts up, de jeunes entreprises ou des départements R&D d'entreprises ayant des compétences agronomiques amont de la filière alimentaire pour leur permettre de mieux assurer leur développement en Bourgogne.
- Adosser ces compétences au potentiel du Grand Campus dont l'INRA fait partie intégrante pour y favoriser les relations technologiques croisées :
 - En flux poussés (par les laboratoires) vers les entreprises, bien souvent en appui du CRITT 2ABI de Bourgogne avec son Hall Technologique
 - Ou en flux tirés (par les entreprises sur leur problématique de développement) des laboratoires.
- Chercher à mutualiser des moyens, des équipements, voire même des compétences.
- Créer et développer des opportunités de mise en place de plates-formes thématiques d'activités économiques spécifiques devant déboucher plus rapidement et plus sûrement sur :
 - De nouveaux métiers.
 - De nouveaux produits.
 - De nouveaux process.
 - De nouveaux services.
 - De nouvelles formations initiales et continues.
- Adjoindre à la Technopôle de Mazen-Sully notamment, plus spécialisée sur l'aval (Santé - Biotechnologies - Alimentation), toutes ces compétences amont nécessaires et indispensables à la construction d'une "supply chain" crédible de l'alimentation avec les atouts à chaque fois que cela est possible de Traçabilité et de Sécurité.
- Donner de la valeur technologique, économique, à la convergence économique de compétences transversales pour des démarches d'ingénierie sources de développement de nouvelles activités et donc aussi de nouvelles entreprises.
- Permettre de construire une offre à l'accueil de projets et d'entreprises qui soit :
 - Performante par son concept.
 - Forte par son réseau.
 - Réaliste et ambitieuse par sa détermination.Une réponse immédiate et concrète aux Scientifiques et Ingénieurs qui veulent démarrer leur vie professionnelle et d'entreprise à Dijon et en Bourgogne.
- Offrir une exceptionnelle opportunité à des organisations très liées à ces activités agronomiques et qui souhaitent plus que jamais inscrire délibérément leur action dans la nouvelle politique agricole européenne.

⇒ Le projet de l'Agropôle s'inscrit dans la dynamique du Grand Campus.

Il vient en référence au projet de création de l'IFR BUFFON.

Il est un élément déterminant dans la réflexion et la mobilisation sans précédent qui s'est faite suite à l'appel à projet "Pôle de Compétitivité".

Ce projet est un levier à la création d'entreprises et de la richesse. Il est porteur de création d'emplois qualifiés techniques et supérieurs.

⇒ Dès 2007, avec le Centre INRA de Dijon, les entreprises et les entrepreneurs technologiques s'uniront pour vivre à Bretenières, grâce à la mobilisation des Collectivités, l'aventure technologique porteuse de devenir économique.
Elles bénéficieront ainsi de toute la notoriété emblématique de ce lieu.

⇒ Ce nouveau contexte, avec le changement de propriété du site de Bretenières (à l'exception de l'exploitation), permet à l'INRA de se donner pleinement au développement de la nouvelle stratégie initiée par la Présidence nationale, tout en permettant au Centre INRA de Dijon de présenter quelques spécificités correspondant à des besoins locaux précis.

Ce même contexte rend de fait plus clair le nouveau mode relationnel avec les entreprises puisque sur le site, l'INRA se présentera en offreur de prestations technologiques vis-à-vis des entreprises, que ce soit à partir des compétences localisées à Dijon ou celles qui seraient laissées à Bretenières ainsi que certains équipements.

⇒ D'après les premières données estimées par les futurs candidats à l'Agropôle :

- Pour les entreprises déjà présentes, DIJON CEREALES, l'INRA et le Pôle du Ministère de l'Agriculture, les besoins en bureaux, laboratoires, ateliers techniques, salles de cours, sont supérieurs à 1 200 m² environ.

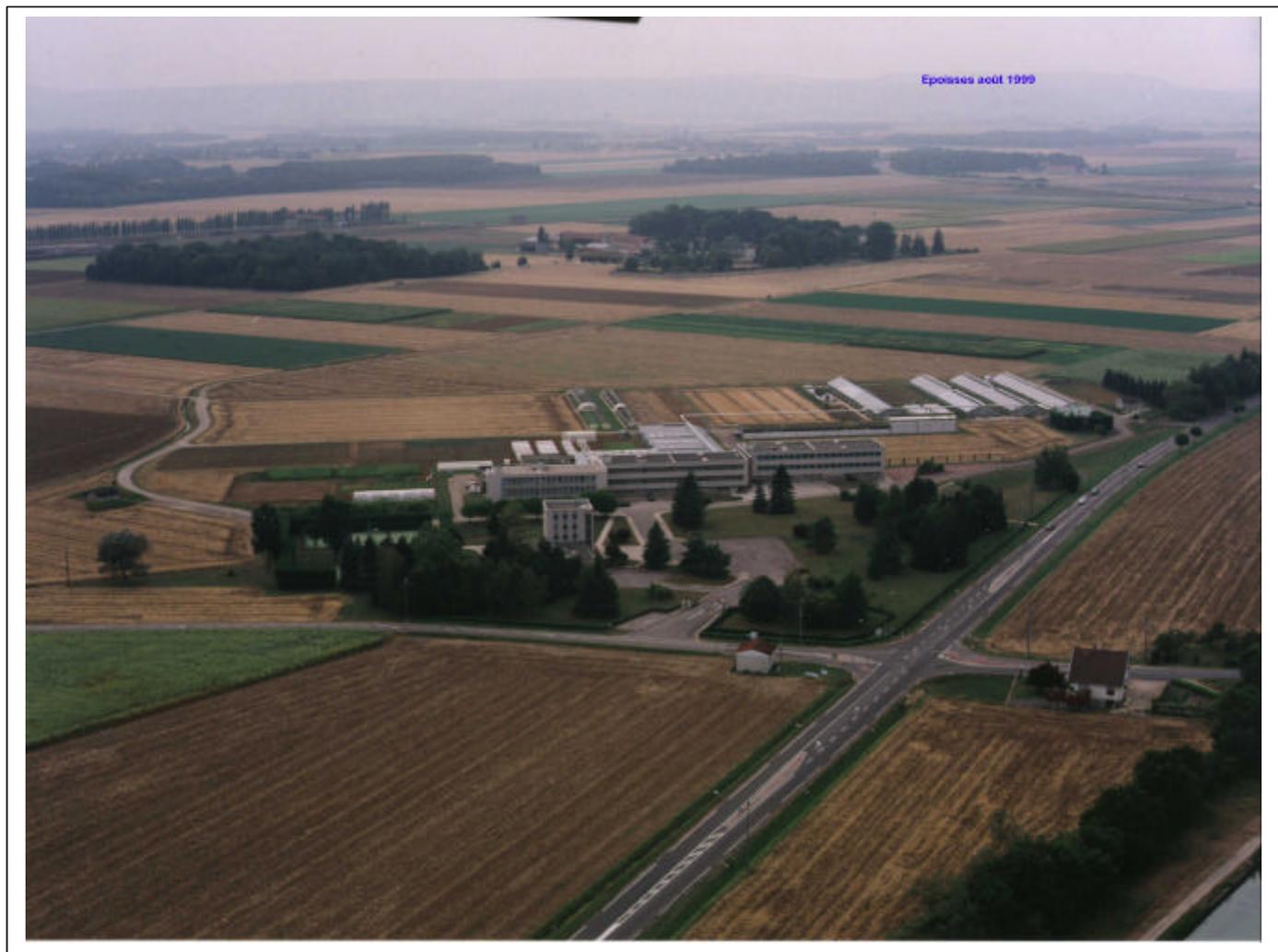
Ceci n'intègre pas à ce jour les besoins pour le Pôle Meunerie.

Une fois le périmètre de création et sa programmation de développement définis, nous aurons une idée plus précise de ces besoins qui viendront se rajouter à cette estimation.

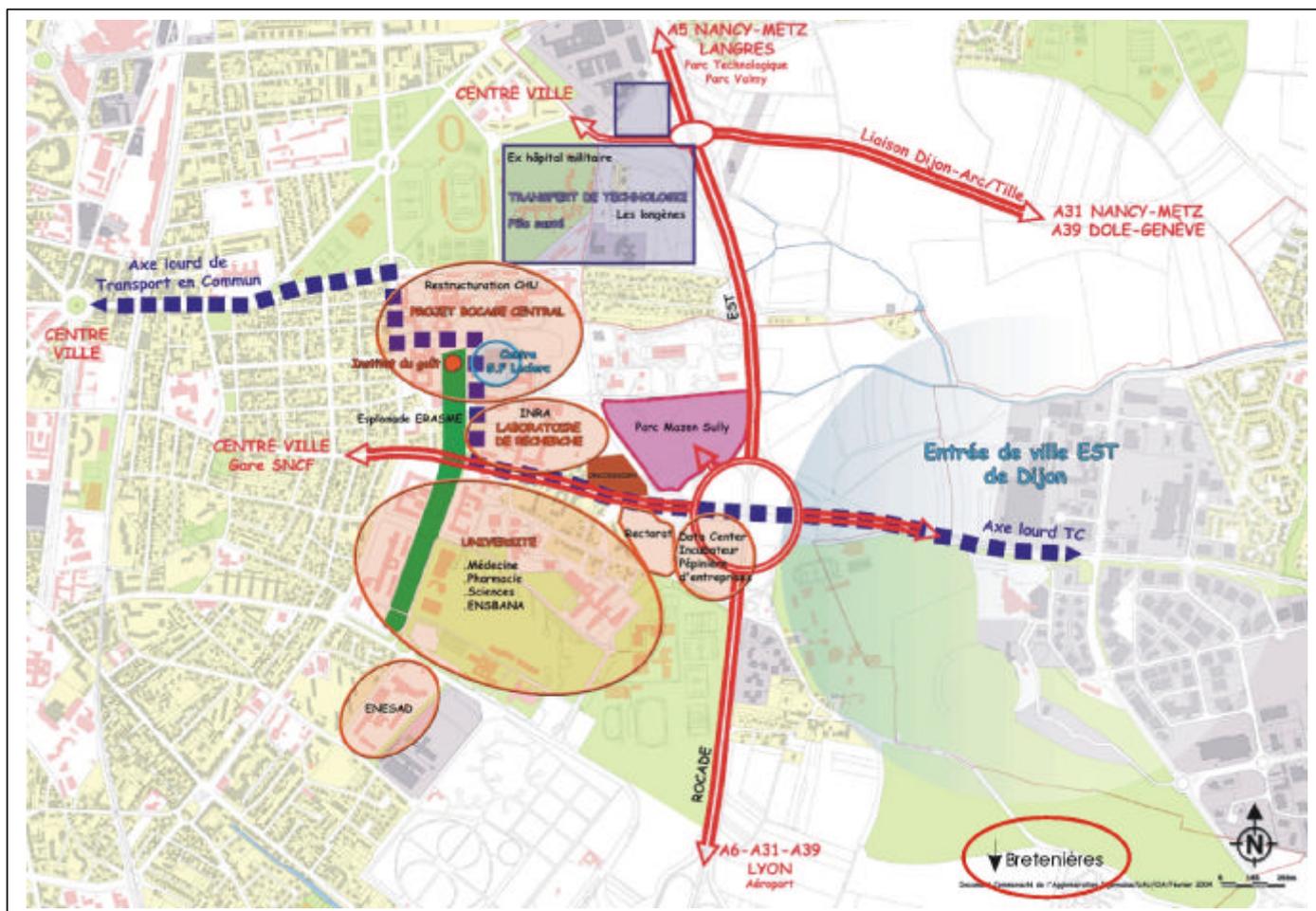
- Cependant, considérant que chacun des bâtiments offre une capacité opérationnelle : bureaux, laboratoires de 800 m², on peut imaginer occuper dès le départ l'équivalent d'un bâtiment et demi sur les trois disponibles.
- Si l'on pense que l'Agropôle doit par ailleurs se doter de locaux disponibles pour accueillir de nouveaux arrivants (en propre ou en incubation) ainsi que les besoins à venir du Pôle Meunerie, finalement deux bâtiments sur trois seraient déjà dédiés et affectés.
- La venue d'une organisation recherchant un environnement de haute qualité pourrait à la limite finir la boucle pour le troisième bâtiment (en partie ou en totalité).

Toute cette concordance de TEMPS et d'INTERETS permettrait de préserver dans de très bonnes conditions et dans les meilleurs délais la base de vie et de rechercher un prestataire qui en prendrait la gestion.

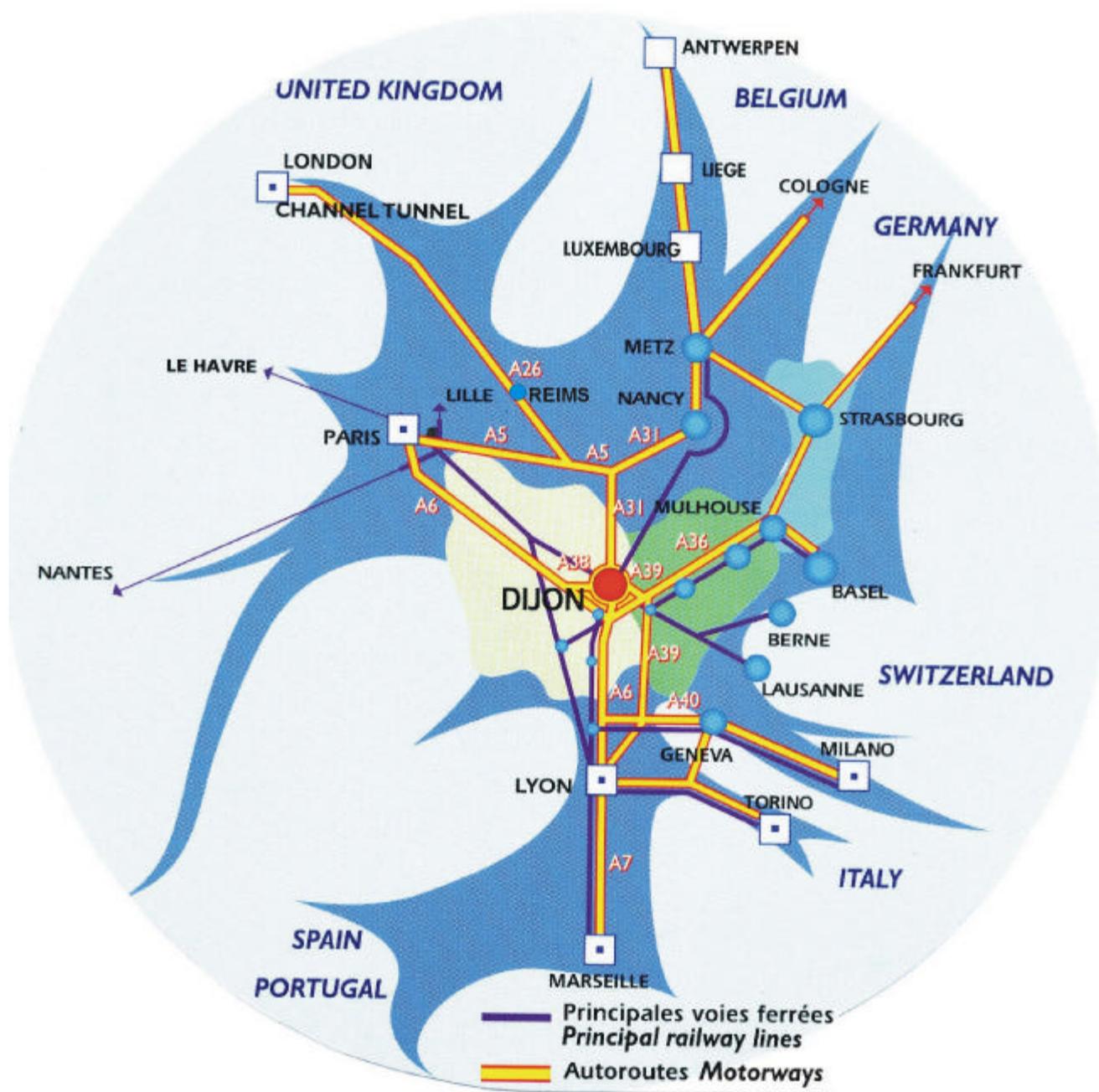
Avoir ainsi la possibilité d'amorcer un tel projet d'Agropôle devient un message fort pour tous ceux qui s'intéressent et qui veulent se développer ou venir à Dijon et en Bourgogne.



Site de Bretenières



Carte du Grand Dijon identifiant :
le CHU, le Grand Campus, l'INRA Dijon, le projet ERASME, le Parc Mazon-Sully, Bretenières.



Une position en étoile facilitant les échanges

Développement économique

L'ESSOR DU GRAND DIJON

En 2004, la presse nationale (notamment L'Express, Le Point et L'Entreprise) classait au tableau d'honneur l'agglomération dijonnaise pour son dynamisme économique. Une distinction qui devrait se renouveler avec la poursuite de l'aménagement de trois zones d'activité communautaires : le Parc Valmy, le Parc technologique Mazen-Sully et l'extension de la zone d'activité CapNord.

Avec 500 hectares de nouveaux terrains affectés à l'accueil d'entreprises, le Grand Dijon affirme clairement sa volonté de stimuler le développement économique. Un choix s'illustre dès 1998 avec l'aménagement du Parc Excellence 2000, au sud de Chevigny-Saint-Sauveur, à proximité de l'A39. Cette zone d'activité de près de 40 hectares accueille de nombreuses entreprises nécessitant beaucoup d'espace, telles que Koyo, Urgo, Pomona ou Axytrans. La presque totalité des 29 parcelles du Parc Excellence 2000 est aujourd'hui occupée.

Le Parc Valmy, vitrine paysagère de l'agglomération

Les entreprises du secteur tertiaire qui jusqu'alors avaient peu d'opportunité foncière de l'agglomération, trouveront au parc d'activités Valmy, 45 hectares de terrain pour s'implanter. Le programme global prévisionnel de construction est de 150 000 m² (SHON). Et on estime que 1500 à 2500 emplois pourraient être créés.

Située au nord des quartiers de Pouilly, limitée à l'est par la commune de Ruffey-lès-Echirey et à l'ouest par la RN 74, cette nouvelle zone d'activité a l'opportunité de se trouver en entrée de ville. Le Parc Valmy sera donc une vitrine paysagère de l'agglomération, choix qui s'intègre dans la politique de haute qualité environnementale de développement durable décidée par la communauté d'agglomération.

Mazen-Sully, un pôle technologique haute valeur ajoutée

Destiné en priorité à l'accueil d'activités liées aux axes de recherche de l'Université de Bourgogne, le Parc technologique Mazen-Sully aura la particularité d'abriter un incubateur, structure d'accompagnement pour les porteurs de projets de création d'entreprises innovantes ainsi qu'une pépinière pour les épauler de leurs premières années d'exercice.

Situé à l'est de Dijon, entre le Campus et la Rodeo, le Parc technologique s'étend sur plus de 18 hectares. Oncodesign, entreprise renommée internationale spécialisée dans l'évaluation des thérapies anti-cancéreuses y a déjà élu domicile et prévoit même d'y implanter prochainement son siège social, sur une surface de 3000 m² avec deux laboratoires et une animalerie.

Le futur parc technologique devrait prochainement générer entre 300 et 600 emplois.

Extension de la zone d'activité CapNord

Cette extension de 18 hectares se situe à l'est de l'actuelle zone d'activité CapNord et au nord de Saint-Apollinaire, loin des zones d'habitation. Le but est d'accueillir de nombreuses entreprises industrielles classées ayant de grandes difficultés à trouver des terrains adéquats pour leur activité.

Le Grand Dijon souhaite que cette zone d'activité s'intègre dans une démarche de haute qualité environnementale, conformément aux objectifs du contrat d'agglomération.

De même que pour le parc d'activité Valmy et le pôle technologique Mazen-Sully, l'aménagement et la commercialisation de cette nouvelle zone d'activité sont confiés à Semaad.



CHIFFRE-CLÉ

Les zones d'activité du Grand Dijon s'étendent sur 1450 hectares.

Dijon, ville la plus attractive pour les entreprises

Informations sur les entreprises présentes sur le site :

Entreprises	Thèmes de Convention Entreprises / INRA	Thèmes de Développement à 3 ans	Importance des relations futures avec l'INRA dans un projet Agropôle			Nature des besoins des prestations INRA pour les entreprises				Intérêt Entreprises Thématique Microbiologie des sols à l'INRA Dijon		
			***	**	*	Info	R&D	Equipement	Réseau INRA	***	**	*
COOP D'OR depuis 10 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Oignon Amélioration génétique et variétale. - Leadership en France. 	<p>"Stratégie de filière de l'oignon en Côte-d'Or"</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assistance / Suivi / Exploitation. - Production + 50 %. - Transversalité "nutrition" qualité / santé. - Nouvelle usine de déshydratation d'oignons à Villers-les-Pots. 	X			X	X	X	X	X		
BIORIZE depuis 7 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation licence INRA "Micorises". - Leadership en France. - Autres : <ul style="list-style-type: none"> . Option d'1 licence INRA. . Contrat R&D financé par BIORIZE. 	<p>"Stratégie de filière, enrichissement organique des sols"</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production sous serre. - Production plein champ. - Diversification des bases champignons (tricoderma, fusarium). - Tests, essais, développement, démarches AMM. 	X			X	X	X	X	X		
DARBONNE depuis 20 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité des plantes aromatiques. - Développement de l'asperge en partenariat avec l'URLEG (Unité Recherche sur légumineuses) et Dépt In Vitro. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de la filière asperge, estragon. - Développement aromatique, transversalité arôme / santé / nutrition. - Besoin d'essais en champignons Micorises. 	X			X	X	X	X	X		
SEDIAG créée en 2001	A venir suite implantation à Dijon.	<p>"Stratégie de filière en prestations de solutions et diagnostics adossée aux compétences technologiques de l'INRA pour : maladies des plantes, vignes, puis cultures maraîchère, arbres."</p> <ul style="list-style-type: none"> - Besoin de relations en prestations d'anticorps pour ses développements. - Etude sur les Micorises. 	X			X	X	X	X	X		

Le Centre INRA de Dijon et l'Agropole de Bretenières

Un engagement ferme de l'INRA dans la dynamique de l'Agropôle.

- L'INRA est fortement intéressé par le projet d'Agropôle, tout à fait cohérent avec son mandat d'organisme finalisé et avec la dynamique de partenariat qu'il développe en Bourgogne.
- Les trois bâtiments des laboratoires seront libérés par les équipes de recherche début 2007. Les bâtiments sont donc utilisables.
- Le domaine de Bretenières (140 ha) et les serres sont des éléments essentiels du dispositif expérimental scientifique de l'INRA, avec une utilité nationale en relation avec plusieurs départements de recherche. L'INRA continuera à maintenir ce dispositif avec le personnel nécessaire. Un effectif de 30 personnes environ restera sur le domaine après le transfert des laboratoires sur le Grand Campus dijonnais.
- L'INRA considère que le domaine et les serres sont très directement partie prenante du projet d'agropole. Il reste que certaines contraintes techniques et scientifiques liées aux expérimentations doivent être satisfaites, ce qui entraîne des demandes de surface assez importante. Chaque partenaire devra préciser sa demande de surface nécessaire à ses besoins. Il devrait être possible de trouver des solutions pour satisfaire chacun.
- L'Institut Buffon, regroupant les équipes en biogéosciences et agronomie du grand campus sera l'adossement scientifique de l'Agropôle. Ce projet s'inscrit tout à fait dans le pôle de compétences initié par le ministère de l'agriculture et piloté par Frank Cezilly. Le site de Bretenières peut devenir ainsi une plateforme pour des enseignements licences et masters professionnels.
- L'INRA et sa filiale Agri-Obtentions ont une Unité Mixte Expérimentale à Dijon. Cette unité UP Vitro est actuellement basée sur le site Inra de Dijon ville. Le projet d'Agropôle de Bretenières peut être une opportunité pour le développement d'Up Vitro (comprenant une quinzaine de personnes), sous réserve bien sûr de conditions d'accueil acceptables techniquement et financièrement. Agri-Obtentions d'autre part pourrait être intéressé par cet Agropôle pour héberger les programmes de sélection sur Triticale et Blé tendre (2 agents INRA sont adossés à ce programme), Féverole de printemps et d'hiver.

- L'INRA envisage de créer avec ses partenaires professionnels (chambres d'agriculture, etc.) un Agro-transfert en Bourgogne.
« Les Agro-transferts¹ ont pour objectif de répondre aux besoins d'innovation de l'agriculture régionale dans le contexte du développement durable. Ils associent à l'échelle d'une région les acteurs de la recherche et du développement agricole pour fournir des réponses à une double question :
 - o Comment satisfaire les besoins des agriculteurs en matière d'innovation, afin d'assurer la pérennité de leur métier et de répondre aux attentes de la société dans le contexte du développement durable ?
 - o Quels sont les outils, méthodes et compétences nécessaires aux agents du développement intervenant auprès des agriculteurs ou sur le milieu rural, pour répondre à ces besoins ? ».
 - o L'agro-transfert fonctionne dans la logique de projet : un objectif concret d'expérimentation à transférer, un chef de projet (ingénieur) recruté à cet effet un financement ad-hoc et une durée limitée. Une réunion est prévue début janvier pour préciser les objectifs concrets de cet Agro-transfert en Bourgogne, qui pourrait être basée à Bretenières.

Jacques Brossier et Silvio Gianinazzi
30/03/2005

¹ Il y en existe déjà en Picardie, en Bretagne, en Poitou-Charente. Un accord de principe vient d'être signé avec le ministère et l'APCA.

Quel rôle pour l'Agropôle de Bretenières dans le projet de Pôle de Compétences du Ministère de l'Agriculture ?

Préambule

En Conseil des Ministres du 3 janvier 2003, Hervé Gaymard a énoncé les axes d'une nouvelle politique pour l'enseignement agricole, avec notamment la volonté de l'adapter aux demandes émergentes de la société et d'assurer une ouverture internationale aujourd'hui jugée indispensable. Le projet de réorganisation de l'enseignement supérieur agricole, rendu public le 17 mai 2004, représente la traduction concrète de cette politique nationale. Elle vise à offrir un ensemble de formations de haut niveau dans le domaine des sciences et technologies du Vivant, lisible et compétitif à l'échelle, nationale, européenne et internationale. A cette fin doivent être constitués six pôles de compétences, caractérisés pas une approche pluridisciplinaire autour de deux à trois thématiques majeures, devant permettre d'atteindre l'excellence internationale. Au sein du maillage national, Dijon a été retenu pour y développer un pôle de compétences interministériel, structuré à partir d'un partenariat entre les établissements sous tutelle le Ministère de l'Agriculture (ENESAD, INRA) et ceux sous tutelle du Ministère de l'Education Nationale (Université [incluant l'ENSBANA et l'IUVV], CNRS).

L'axe Biogéosciences-Agronomie dans le futur Pôle de compétences dijonnais

L'état de la recherche en Bourgogne fait ressortir un ensemble de compétences déjà structuré dans le grand domaine « Biogéosciences-Agronomie » qui réunit plusieurs UMR labellisées en partenariat avec les grands EPST (INRA, CNRS). Les équipes concernées ont récemment développé un projet d'Institut Fédératif de Recherche, l'IFR Buffon, en cours d'examen par les tutelles. Cet IFR, dédié à la Recherche et l'Ingénierie des Systèmes Naturels, constituera un des axes majeurs du futur Pôle de compétences dijonnais. Son développement s'accompagnera à la rentrée 2007 d'une offre de formation rénovée à l'intérieur du nouveau schéma LMD. Notamment, il est envisagé de mettre sur pied une formation de type Master Professionnel dans le domaine de la Biologie Végétale et de l'Agronomie.

Le rôle de l'Agropôle de Bretenières dans la formation professionnelle

Dans un premier temps, l'agropôle de Bretenières pourrait jouer un rôle pivot dans la mise en place de ce nouveau Master. Il s'agirait notamment :

- d'étudier en partenariat étroit avec les entreprise du Pôle des besoins en formation au niveau Bac+5, pour répondre aux besoins du monde économique et s'assurer de pouvoir garantir aux jeunes diplômés les meilleures chances d'insertion sur le marché mondial de l'emploi ;
- de donner aux acteurs du milieu professionnel une place conséquente dans l'enseignement ;
- de localiser l'essentiel des activités d'enseignement sur le site de Bretenières ;
- de faciliter l'attractivité de la formation par sa qualité intrinsèque, mais aussi par des mesures d'accompagnement et d'encadrement (parrainage des étudiants, offre de résidence à bas pris sur place, navettes gratuites avec le Campus dijonnais) à mettre en oeuvre en collaboration étroite avec les collectivités locales.

Dijon, le 3 janvier 2005

Professeur Frank Cézilly

Vice-Président de l'Université de Bourgogne, délégué aux moyens et aux ressources humaines
Chef de projet du Pôle de Compétences dijonnais

LE GROUPE DIJON CEREALES Et l'AGROPOLE DE BRETENIERES

Le Groupe Dijon Céréales envisage sa collaboration avec la mise en place de l'AGROPOLE de Bretenières de la manière suivante, en fonction de ses 4 métiers, à savoir :

- métier Agriculture et Grain
- métier de la Meunerie
- métier de la Distribution (Vigne et Gamm Vert)
- métier oignons légumes bassin Auxonne

METIER « AGRICULTURE – GRAIN »

Dijon Céréales a créé depuis bientôt 15 ans, un pôle technique dénommé DAMIER VERT dont le rôle est principalement l'expérimentation variétale, suivi des protections des cultures.

Aussi, il sera envisageable :

↳ de transférer le pôle expérimentation de DAMIER VERT, environ 20 ha d'essais, micro-parcelles réalisés sur la Côte d'Or sur la Ferme de Bretenières.

L'expérimentation porte sur :

- le choix des nouvelles variétés de céréales à paille (blé – orge hiver et de printemps, ainsi que les variétés d'oléagineux (colza – tournesol) de protéagineux (pois – féveroles) soja et maïs.
- le suivi de l'utilisation des produits de santé des plantes (phytosanitaires) tournés depuis quelques années sur l'AGRICULTURE RAISONNEE, diminution des doses, optimisation des traitements pour satisfaire les nouvelles mesures d'ECO CONDITIONALITE de la mise en place de la PAC 2006.

Le transfert pourrait s'accompagner après discussion du regroupement sur le site de Bretenières des autres intervenants de la filière à savoir :

- Service Technique de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or.
- Expérimentation réalisée par les services techniques nationaux tels ARVALIS (céréales à paille, maïs) et le CETIOM (secteur oléagineux et protéagineux) qui réalisent des essais individuels sur le département de la Côte d'Or et l'Institut de la Betterave (I.T.B.) pourrait également nous rejoindre.

L'objectif est de regrouper à un même endroit, l'ensemble de l'expérimentation des organismes afin de créer une véritable synergie entre les acteurs et une véritable FERME EXPERIMENTALE en liaison avec l'INRA.

Cela aurait automatiquement un « **Impact fort techniquement** » auprès :

- des agriculteurs
- des organismes agricoles
- des pouvoirs publics

Il est indéniable qu'une telle démarche serait porteuse de nouveaux projets qui pourraient déboucher sur une liaison avec l'ensemble de la profession à savoir :

- les semenciers, obtenteurs français et internationaux
- les multinationales de la phytopharmacie telles : BAYER – SYNGENTA, BASF MONSANTO, etc.

En résumé, **il faut déboucher sur la création d'un Pôle Végétal**, orienté vers l'OPTIMISATION.

POLE MEUNERIE

Filière BLE – FARINE – PAIN

Il faut savoir que la Côte d'Or, la Bourgogne bénéficient d'une image de marque forte en blé de meunerie. Par contre, la production de farine et de pains n'est pour l'instant pas mise en valeur.

Un travail important d'INNOVATION, de recherche est à réaliser pour mettre en valeur les productions à base de céréales de la Bourgogne.

A ce titre, une société embryonnaire dénommée B.T.C. Bourgogne Terre de Culture, existe, composée des partenaires suivants :

BLE : Dijon Céréales

FARINE : Dijon Céréales Meunerie

PAIN : Eurogerm, Entreprise leader dans son secteur sur les additifs correcteurs de farine.

Ainsi que PANI DOR Point Chaud, société de production de pain surgelé et de distribution avec 124 magasins sur la ligne Nancy Dijon Lyon Marseille.

Bien évidemment, il ne faudrait pas oublier le secteur de la Boulangerie Artisanale qui demande des travaux de recherche sur des nouveaux produits en liaison avec tous les problèmes organoleptiques, goût, saveur, etc.

Un objectif ambitieux pourrait être d'amener les farines de Bourgogne à la notoriété des Vins de Bourgogne grâce à un terroir spécifique à mettre en valeur.

Il faut mettre en route l'INNOVATION ALIMENTAIRE de la filière.

METIER DE LA DISTRIBUTION

En dehors de notre activité VIGNE, qui pourrait être concernée, l'activité jardinerie (Gamm Vert) ne présente pas d'intérêt pour l'instant hormis l'intérêt de la production d'arbres type pépinières et développement de la BIO MASSE et son utilisation.

SECTEUR OIGNONS – AUTRES LEGUMES

Une collaboration existe à ce jour entre l'INRA et STL filiale de Dijon Céréales dans la recherche d'obtention de nouvelles lignées de bulbilles d'oignons. Cette recherche est orientée vers l'amélioration notamment d'un critère technique important qui est l'augmentation de la matière sèche d'oignons pour le secteur de la déshydratation.

Nous devons poursuivre ces travaux qui sont indispensables pour le maintien de la sole d'oignons du département de la Côte d'Or.

Concernant les autres légumes, il s'agit plus là de maraîchage type salades, carottes, où le secteur est en difficultés : un projet de construction d'une nouvelle unité de conditionnement de légumes sur la région « Les Maillys » est en cours via la Chambre d'Agriculture, le Conseil Général, voire la SEMAAD. Mais pour réussir, nous aurons besoin de beaucoup d'INNOVATION, de recherche de nouveaux produits, crus, cuits et de nouveaux packaging.

Un projet de création d'un atelier de 4^{ème} gamme est en projet pour mise en route avril 2007.

Voilà quelques projets d'INNOVATION indispensables afin d'assurer la pérennité du métier d'agriculteur, type AGRI MANAGER afin d'adapter le métier aux attentes de la société dans le contexte du développement durable.

Le site de Bretenières répond pour partie à ces attentes.

Pierre GUEZ
Directeur Général
Dijon Céréales